

✝ Commanderies par département ✝

Les commanderies de France triées par département

Département de la Nièvre

Arbourse (58)

Maison du Temple d'Arbourse

Département: Nièvre, Arrondissement: Cosne-Cours-sur-Loire, Canton: Prémery - 58



Localisation: Maison du Temple d'Arbourse

Arbourse (Nièvre), Village donné aux Templiers en 1190, par Guy de Noyers, pendant qu'il était au siège d'Accon ou Ptolemaïs.

Société française pour la conservation des monuments historiques, Volume 19. Paris 1853

Seigneurie d'Arbourse

Village donné aux Templiers en 1190, par Guy de Noyers, pendant qu'il était au siège d'Accon ou Ptolémaïs.

César Lavirotte - Mémoire Statistique sur les Etablissements des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem

en Bourgogne - Membre de la Société française pour la conservation des Monuments - 1852.

Arbourse, canton de Prémery

- Arbussa, 1132 (Cartulaire de Bourras, charte 6)
- Arbouse, 1290 (Archives de l'Yonne, inventaire de la Maison du temple d'Auxerre)
- L'Hôpital de Rebourse, 1502 (Archives de l'Yonne, inventaire de la commanderie Villemoison)
- Arida Bursa, 1535 (Pouillé d'Auxerre)
- Le Plessis Rebours, 1538 (Inventaire de la commanderie de Villemoison)
- Arbourse, 1552 (Ibidem)
- Maison du Temple puis commanderie de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et le fief de la châellenie de Châteauneuf-au-Val-de-Bargis.

Dictionnaire Topographique du département de la Nièvre. Par georges de Soultrait. Paris Imprimerie Impériale. M. DCCC. LXV.

L'Hopitôt, hameau commune d'Arbourse

- Le Plessis-Rebourse, 1488 (Inventaire de la commanderie de Villemoison)
- L'Hospital du Plessis-de-Rebourse, 1488 (Ibidem)
- L'Hôpital de Rebourse, 1502 (Ibidem)
- Le plessis, 1526 (Ibidem)
- L'hospitau, 1664 (Ibidem)
- Maison du Temple puis commanderie de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, membre important de la commanderie de Villemoison.

Dictionnaire Topographique du département de la Nièvre. Par georges de Soultrait. Paris Imprimerie Impériale. M. DCCC. LXV.

Top

Biches (58)

Maison du Temple de Biches

Département: Nièvre, Arrondissement: Château-Chinon, Canton: Châtillon-en-Bazois - 58



Localisation: Maison du Temple de Biches

Le Livre-Vert mentionne que Biches était une commanderie de l'Ordre du Temple.

La visite de cette commanderie, en 1495, est ainsi rapportée:

« Au lieu de Biches a une chappelle, fondée de Saint-Blaise, chargée de troys messes par sepmainne, desservie par un chappelain séculier qui reçoit l'an, pour lui et le luminaire de ladite chappelle, XV Livres. »

« Après de ladite chappelle dedens la bassecourt, est la maison du Commandeur, faite à pont-levis. »

« Audit Biches est le villaige du lieu et d'autre petit villaige qui sont de la paroisse d'iceluy, ou a environ 50 feuz, hommes de la religion à toute jurisdiction. »

« Oultre plus y sont les membres du **Champarlement** et de **Mougues**. »

Le chef-lieu de la commanderie de Biches était, au XVI^e siècle, un beau château féodal, véritable forteresse. Il y avait une ferme dont dépendaient 170 boisselées de terre a labour et de prairie, un bois de cent boisselées, appelé le Bois de Bordasse, un autre nommé le Bois de Vincences, qui avait en longueur comme en largeur plus d'une lieue d'étendue et un moulin, qu'on appelait le Moulin-Neuf ou le Moulin de Fleury, auquel tous les hommes de la seigneurie étaient tenus d'aller faire moudre leurs grains, sous peine de 60 sols d'amende.

Le Commandeur avait la haute, moyenne et basse justice dans toute sa commanderie, avec des droits de dîme et de cens à Biches (58), à Montigny-en-Morvan (58), à Acourt (58), à Alluy (58), à Brienne (58), à Brinay (58), à Bernay (58), a Villeneuve (58), à Ferrières, et dans une douzaine d'autres villages environnants.

Un procès assez singulier eut lieu en 1386, entre Jacques de Gien, commandeur de Biches, et le prieur de Collonge-sous-Sarcy. Le Commandeur prétendait que le Prieur lui

devait sur le four de Monligny-sur-Laune, chaque année, le jour de la fête de Saint-Symphorien, pour deux de ses sergents et leur chien, un dîner composé: « pour lesdits sergents, de deux sortes de pain blanc et de chair, avec deux paires de vin bon et suffisant, et pour le chien, de pareille viande qu'aux sergents et une tasse pleine d'eau, et à la charge par ledit Prieur de garder et faire garder ledit chien, crainte d'être foulé ou blessé, et que quand ladite fête arrivait un jour maigre, lesdits sergents et chien devaient avoir telle viande comme il convenoit audit jour, et tenir table depuis la première messe chantée jusqu'au premier coup de cloche des vespres. »

Le Prieur, qui refusait d'abord d'admettre la réclamation du Commandeur, consentit enfin, par forme de transaction, à lui payer chaque année, au jour de saint Symphorien, au lieu du dîner demandé, une somme de cinq sols parisis, mais à la condition qu'il aurait droit de prendre dans les bois de la commanderie ce qu'il fallait pour chauffer le four de Montigny.



Sources image, monument de France

Un autre procès qui intéressait vivement les hommes de la commanderie, eut lieu en 1471, entre le chevalier Antoine de Rochefort seigneur de Châtillon-en-Bazois (58), et Bertrand de Cluys, Grand-Prieur de France. Le seigneur de Châtillon voulait forcer les hommes de Biches à faire le guet dans sa forteresse. Le Grand-Prieur réclama contre cette prétention, et obtint du Parlement de Paris un arrêt qui mettait ses hommes sous la protection et sauvegarde du Roi, avec défense au seigneur de Châtillon de les troubler et de les inquiéter, à raison du guet, sous peine de cent marcs d'or.

Nous trouvons au XVe siècle un commandeur de Biches, Simon Carpentier, qui affranchit un grand nombre de ses vassaux. Il avait rendu la liberté, en 1487, à Jean Bernard, Guillaume Bernard, et Guyot Bernard, moyennant cinquante livres tournois qui furent employées à réparer la chapelle de la commanderie ruinée par les guerres. En 1489, il continua son oeuvre d'affranchissement, en rendant libres une vingtaine de serfs, moyennant le paiement d'un petit cens annuel.

Le revenu de la terre et seigneurie de Biches, qui était en 1495 de 200 livres tournois, rapportait en 1783, 2,300 livres et 56 boisseaux de froment et de seigle.

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Temple de Biches par Trudon des Hormes

Il est parlé, dans le Procès, d'un malheureux chevalier du Temple, nommé Henri « de Anglesi », qui périt sur le bûcher à Paris et qui aurait été reçu par un autre chevalier du Temple, lieutenant du visiteur, Guillaume de Lus « de Lurs », en 1305 ou 1306, en la chapelle du Temple de Biches « de Biciis », au diocèse de Nevers.

Guillaume nous est connu, en tant que précepteur de la maison de Villemoison; plus heureux ou plus avisé qu'Henri « de Anglesi », il réussit à prendre la fuite en 1307, ainsi qu'un autre chevalier du Temple, témoin de la réception. Il y avait à Biches un frère « dispensator » de la maison, frère Gautier, en 1305.

Sources: Trudon des Hormes pour les actes du Procès des Templiers

Procès des Templiers, tome I, page 510

Lectis autem et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit ad eos, et primo ad primos XIII, se nescire nec credere quod contenta in dictis XIII articulis servarentur in receptionibus fratrum ordinis, quia vidit recipi fratrem Anricum de Anglesi militem, quondam combustum Parisius, per fratrem Guillelmum de Liris militem, qui auffugit quando alii capti fuerunt, in capella domus Templi de Biciis Nivernensis diocesis, in die Brandonum proxima erunt quinque vel sex anni, presentibus fratribus Guillelmo Gatz milite, qui affugit, Anrico Donarcan serviente quondam, Galtero dispensatore dicte domus; in cujus receptione nichil fuit factum vel dictum illicitum.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 — Imprimerie Nationale — Paris — M. DCCC. LI.

Biches, canton de Châtillon-en-Bazois.

— Prieuré dépendant de la Charité.

— Maison du Temple, puis commanderie de Saint-Jean de Jérusalem.

- Agricultura mea de Biches, 1219 (A.N. Testament de Hugues, sire de Lormes)
- Biches, 1275 (S.)
- Byches, 1287 (Registre de l'évêché de Nevers)
- Prio de Bichiis, 1326 (C.)
- Lospital de Biches, 1461 (S.)

Mougues, hameau, commune de Parigny-le-Vaux.

- Ancienne Maison du Temple, puis commanderie de Saint-Jean de Jérusalem.
- Domus militie Templi de Moga, 1244 (A.N., fonds de la Maison du Temple de Villemoison)
- Mogues, 1515 (A.N., fonds de la commanderie de Villemoison)
- Les Mougues, 1644 (A.N., fonds de la commanderie de Villemoison)
- Mougues, vers 1700 (Ibidem)

Dictionnaire Topographique du département de la Nièvre. Par georges de Soultrait. Paris Imprimerie Impériale. M. DCCC. LXV.

Top

Champallement (58)

Maison du Temple de Champallement

Département: Nièvre, Arrondissement: Clamecy, Canton: Brinon-sur-Beuvron - 58



Localisation: Maison du Temple de Champallement

Cet ancien membre de la commanderie de Biches se composait d'une maison située à un quart de lieue du village, sur le chemin conduisant à Montenoison.

Dans la cour de la maison, il y avait une chapelle dédiée à Notre-Dame, chargée d'une

messe par semaine, et pour laquelle on donnait, en 1495, six livres au prêtre qui venait la dire le dimanche.

Mais à la fin du XVIIe siècle, la maison et la chapelle avaient disparu. Il n'en restait plus que l'enclos et un bois de quarante journaux, appelé le Bois de l'Hôpital, avec quelques censives et portions de dîme à Champallement, Neuilly, Neuville, Taconin (peut-être Taconnay), Montenoison et lieux environnants.

Malgré cela, le Commandeur ne s'assurait pas de veiller à la conservation de ses droits, lorsqu'on voulait y porter atteinte. C'est ainsi qu'il poursuivit en 1488, et fit condamner par le Parlement de Paris les sergents du seigneur de Chanteloup, pour être venus faire des exploits de justice dans sa seigneurie de Champallement.

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Temple de Champallement par Trudon des Ormes

Cette commanderie, du diocèse de Nevers, ne nous est connue que grâce à la mention faite au Procès d'une réception en la chapelle de la maison du Temple « de Campo Alamani »; le précepteur était un sergent nommé frère Henri Dornarcan ou Donarcan (1299).

Précepteur de Champallement

1299, frère Henri Donarcan, sergent.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillies durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France. La plupart de ces informations sortent des archives départementales, de la bibliothèque nationale et des textes rédigés par Michelet sur le Procès des Templiers.

Procès des Templiers, tome I, page 510

Lectis autem et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit ad eos, et primo ad primos XIII, se nescire nec credere quod contenta in dictis XIII articulis servarentur in receptionibus fratrum ordinis, quia vidit recipi fratrem Anricum de Anglesii militem, quondam combustum Parisius, per fratrem Guillelmum de Liris militem, qui affugit quando alii capti fuerunt, in capella domus Templi de Biciis Nivernensis diocesis, in die Brandonum proxima erunt quinque vel sex anni, presentibus fratribus Guillelmo Gatz milite, qui affugit, Anrico Donarcan serviente quondam, Galtero dispensatore dicte domus; in cujus receptione nichil fuit factum vel dictum illicitum. Plures non vidit recipi, nec interfuit capitulis eorum; ipse autem testis receptus fuit in capella domus Templi de Campo Alamani Nivernensis diocesis, per fratrem Anricum Dornarcan, quondam

preceptorem dicte domus, in quindena festi Omnium Sanctorum proximo venturi erunt XII anni, presentibus fratribus Laurencio de Villa Moson et Raynaudo de Brinone servientibus, defunctis, in hunc modum: nam peciit ter interpolate panem et aquam et societatem ordinis amore Dei, et ter ei fuit responsum quod bene deliberaret, quia multa dura oporteret eum pati, et non haberet forsitan equos et vestes quos videbat eos habere, et quod rogaret Deum ut eum dirigeret; et cum hoc fecisset, et ipsi deliberassent ad invicem recipere eum, voluerunt scire ab eo per juramentum si erat servilis conditionis, excommunicatus, alteri religioni, matrimonio vel debitis obligatus, et si habebat infirmitatem latentem; quo respondente quod non, fecit eum vovere et jurare castitatem, obedienciam, vivere sine proprio, servare bonos usus et bonas consuetudines ordinis.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Top

Cosne-Cours-sur-Loire (58)

Domaine du Temple à Cosne-Cours-sur-Loire

Département: Nièvre, Arrondissement et Canton: Cosne-Cours-sur-Loire - 58



Localisation: Domaine du Temple à Cosne-Cours-sur-Loire

On sait qu'au XIIIe siècle Cosne avait une maison de Templiers, un état des revenus de l'évêque d'Auxerre en 1290 fait mention d'un moulin de l'évêque dont jouissaient les Templiers « Molendinum domini episcopi tenent templarii. »

Bulletin monumental, publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques; et dirigé par M. de Caumont. Série 2, tome 6, volume 16. Lance Paris 1834.

Le Moulin l'Evêque, commune de Cosne et Saint-Père

- Les moulins lesveque, 1390 (Archives de l'Yonne, inventaire de Cosne)
- Ces moulins appartenaient aux évôques d'Auxerre, qui étaient seigneurs de Cosne.

Dictionnaire Topographique du département de la Nièvre. Par georges de Soultrait. Paris Imprimerie Impériale. M. DCCC. LXV.

Top

Feuilloux (58)

Maison du Temple de Feuilloux

Département Nièvre, Arrondissement Nevers, Canton Decize, Commune: Neuville-les-Decize
- 58



Localisation: Maison du Temple de Feuilloux

Feuilloux, sur la commune d'Avril-sur-Loire, jadis en Bourbonnais, dépendait de la Croix-au-Bost. L'église du XIIe siècle existe toujours et, fait assez rare, elle est orientée au nord. A proximité, se trouvent les bâtiments d'habitation des XIIIe et XVe siècles flanqués au nord d'une tour d'escalier surmontée d'un toit en pavillon.

Sources: Georges CHATARD — Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais fondée en 1845. Tome 70 4e trimestre 2000.

Maison du Temple de Feuilloux

Cette maison du « Feuilloux » ou des « Loges Feuilloux », dans la Nièvre, était une maison du Temple et sous les Hospitaliers, membre de la commanderie chef de La Croix au Bost de la Langue d'Auvergne, cette commanderie était affectée aux

Chapelains.

Sources: *Ordre de Malte — Les Commanderies de la Langue d'Auvergne*

Maison du Temple de Feuilloux

C'est une propriété privée, elle ne se visite pas



Vestiges de la chapelle - Image O.S.J

Au sud du bourg d'Avril-sur-Loire, les Templiers établirent la préceptorie des Loges Feuilloux. L'ensemble des bâtiments occupait un carré dont la chapelle, édifée en 1119, formait le côté sud. Cette chapelle est pratiquement toujours entière. Elle possède une nef non voûtée, terminée par une abside en cul-de-four.

Les murs construits en bels appareils jusqu'à hauteur des contreforts et en moellon pour la nef, sont décorés par des corbeaux sculptés de masques.

Erigée au XIIIe siècle, à proximité de la chapelle, la maison des chevaliers est probablement aussi l'oeuvre du Temple. La porte en accolade, dont le seuil est constitué d'une pierre tombale sur laquelle on distingue une fleur de lys et une tête, est ornée de deux écus.

C'est une propriété privée, elle ne se visite pas



Maison du Temple Le Feuilloux - Image O.S.J

L'un est aux armes de Bourgogne-Nevers, et l'autre à celle de l'ordre de Malte. A l'intérieur de la demeure, dans la cuisine actuelle, une cheminée est surmontée d'un autre écu aux armes des chevaliers de Malte.

Les bâtiments d'habitation du XIIIe et XVe siècles sont l'oeuvre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, devenus plus tard les Chevaliers de l'Ordre souverain et militaire de Rhodes, puis de Malte.

Devenue une exploitation agricole, la commanderie eut à subir de nombreux outrages, ainsi la chapelle fut transformée en fenil et une ouverture surmontée d'une poutre métallique fut pratiquée dans un mur de la nef pour faire rentrer les remorques.

Sources: Association Insolite

Maison du Temple de Feuilloux

La Maison du Temple Le Feuilloux, fut sous les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem réunie à leur commanderie de La Croix au Bost, on peut lire dans l'ouvrage de Léopold Niepce:

— Feuilloux, à 11 lieues du bois de Chassain et à 30 du chef (**La Croix au Bost**), en Nivernais, diocèse de Nevers et à 6 lieues de celui-ci, à 3 lieues de Decize, à 5 lieues de Moulins, à une demi-heure du Prieuré de Montaupuy, à un quart de lieue de la paroisse de Neuville, consiste en une église paroissiale, château, grange et domaine, terres, prés, bois, étang, justice, dimes, pensions.

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne — Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors — Bâle — Genève — 1883.

Le Feuilloux, hameau et chapelle ruinée, commune d'Avril

- Ancienne Maison du Temple puis commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.
- Fouillyoux, 1287 (registre de l'évêcher de Nevers)
- Maison du Feu Loux, 1319 (Marolles)
- Feulloux, 1389 (Ibidem, limites du Nivernais et du Bourbonnais)
- Foeilloux, 1389 (AN)
- Les Hospitaliers de Feuillox, 1443 (A.N. Fonds de l'évêcher de Nevers)
- Lospital de Feuloux, 1518 (S.)
- Folioux, 1525 (Ibidem)
- Le Feulloux, Feulhoux, 1554 (Ibidem)
- Le Feuillox, 1632 (Ibidem)
- Ce lieu a donné son nom à un bois voisin, situé sur la commune de Saint-Parize-le-Châtel.

Dictionnaire Topographique du département de la Nièvre. Par georges de Soultrait. Paris Imprimerie Impériale. M. DCCC. LXV.

Inscriptions chapelle de Feuillox

Nous ne connaissons aucune inscription de la période romane primitive, excepte toutefois peut-être un fragment qui se lit sur une pierre employée dans la construction d'une petite église romane dépendant autrefois de l'abbaye Notre-Dame de Nevers. Il nous a été impossible de trouver un sens à ces quelques mots, écrits en grandes capitales avec un petit E oncial, qui offrent plusieurs lettres liées et enclavées les unes dans les autres.

Comme les capitales changent peu de forme avant le XIIIe siècle, souvent il n'est pas facile de fixer la date d'une inscription murale de la période romane secondaire; au reste, les trois ou quatre inscriptions que nous possédons de cette période doivent être rapportées au XIIe siècle. Elles offrent des caractères assez mal formés. les C sont fréquemment carrés et les O en losange. Voici l'une de ces inscriptions elle se voit sur la façade de la chapelle de l'ancienne commanderie de Feuillox, elle accompagne une croix potencée, comme la croix des armes de Jérusalem, cantonnée aux 3 et 4 d'un et d'un compris dans un orle:

PAX HVIC DOMVI
BENE FUNDATATE SUPRA FIRMA PETRAM.
DUM DNI.

Sources: *Bulletin monumental, publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques; et dirigé par M. de Caumont. Série 2, tome 7, volume 17, page 347. Paris 1834.*

Chapelles de Feulloux et de Saint-Thibaut

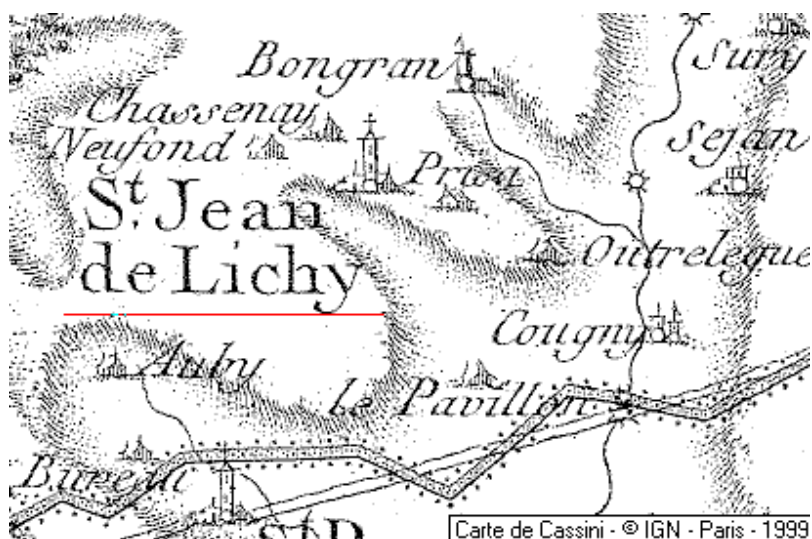
Mentionnent les constructions religieuses des ordres du Temple et de Saint-Jean de Jérusalem ces petites églises formaient, presque toujours un côté des fortifications des commanderies auxquelles elles appartenaient; ces chapelles présentent généralement des caractères qui leur sont propres celles du Feulloux et de Saint-Thibaut, près de Decize ont été bâties par les Templiers la première est du commencement du XIIe siècle. Elle a de particulier que l'abside, appuyée par cinq contreforts saillants, offre un second étage en saillie, soutenu par des modillons; cette partie, qui formait un angle de l'établissement, pouvait ainsi servir a la défense.

La chapelle de Saint-Thibaut, oeuvre de l'époque de transition présente sur un de ses flancs, plus solidement construit que le reste, de fortes consoles ayant pu supporter des ouvrages de défense.

Sources: *Bulletin monumental, publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques; et dirigé par M. de Caumont. Série 2, tome 7, volume 17, page 228. Paris 1834.*

Domaine du temple de Saint-Jean-de-Lichy

Département Nièvre, Arrondissement Nevers, Canton: Saint-Benin-d'Azy - 58



Localisation: Domaine du temple de Saint-Jean-de-Lichy

Sur la commune de Saint-Jean-aux-Amognes (Nièvre) était une annexe de Feulloux. Il n'en reste plus de trace, elle occupait l'emplacement actuel du bourg.

Sources: Georges CHATARD — *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais fondée en 1845. Tome 70 4e trimestre 2000.*

Saint-Jean-aux-Amognes, canton de Saint-Benin-d'Azy.

- Ecclesia cum curie de Luxiaco, 1096 (Gall. Christiana, XII, col., 335)
- Parrochia Beati-Johannis de Lissiaco, 1232 (A.N. Fonds de la commanderie de Faye)
- Lyssincum, 1287 (Registre de l'évêcher de Nevers)
- Sanctus-Johannes de Lixiaco, 1351 (S.)
- Saint-Jehan de Lixi, 1410 (Archives des Bordes)
- Saint-Jehan de Lichy, 1466 (S.)
- Sanctus-Johannes de Lichiaco, 1478 (Pouillé de Nevers)
- Fief de la châtelainie de Nevers.

Dictionnaire Topographique du département de la Nièvre. Par georges de Soultrait. Paris Imprimerie Impériale. M. DCCC. LXV.

Top

Mougues-les-Eaux (58)

Maison du Temple de Mougues-les-Eaux

Département: Nièvre, Arrondissement: Nevers, Canton: Pougues-les-Eaux, Commune: Parigny-les-Vaux - 58



Localisation: Maison du Temple de Mougues-les-Eaux

Cette maison située, comme nous l'avons dit, dans la paroisse de Parigny-les-Vaux, se trouvait placée sur le chemin de Fresnay à Nevers. Elle avait une chapelle et une vingtaine d'arpents de terre à labour, avec quelques pièces de bois et de pré.

Mougues était un fief qui relevait du Roi, à cause de son château de Saint-Pierre-le-Moutier.

Ce petit domaine, dont les charges dépassaient le revenu au XVe siècle, fut alors donné à cens et rente perpétuelle par le commandeur Simon Carpentier, à Guillaume et Mathieu Rabardeau qui, dans un acte du 4 juin 1489, s'engagèrent à tenir à cens et amodiation perpétuelle, le lieu de Mougues, membre de la commanderie de Biches, avec les terres en dépendant, à la réserve faite par le Commandeur de la chapelle avec ses oblations, de la justice du lieu et de la moitié de la pêche de la rivière de la Nièvre, et à la charge par les preneurs de livrer chaque année au Commandeur la moitié de tous les grains provenant des terres et, dans le cas où le Commandeur voulût résider à Nevers, de lui mener en cette ville deux charretées de foin, deux de paille et quatre autres de bois, avec six fromages et un porc gras.

Comme condition de ce bail perpétuel, les preneurs devaient, dans les trois premières années de leur entrée en jouissance, reconstruire la maison, avec faculté de prendre dans le domaine de la commanderie le bois dont ils auraient besoin à cet effet.

Au XVIIe siècle, la maison de Mougues et la chapelle n'existaient plus.

Les anciens domaines de Champallement et de Mougues rapportaient, en 1783, 750 livres.

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Top

Villemoison (58)

Maison du Temple de Villemoison

Département: Nièvre, Arrondissement: Cosne-Cours-sur-Loire, Canton: Cosne-Cours-sur-Loire, Commune: Saint-Père - 58



Localisation: Maison du Temple de Villemoison

Les Templiers, dès 1189, y avaient une maison qui est citée dans les actes du procès, par un frère, au sujet de sa réception dans l'ordre en la chapelle de la maison du Temple de Villemoson « Capella domus Templi de Villamoso Altissiodorensis diocesis. »

Sources: César Laviotte - Mémoire Statistique sur les Etablissements des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bourgogne - Membre de la Société française pour la conservation des Monuments - 1852.

Maison du Temple de Villemoison



Chapelle de Villemoison - Sources: Jack Bocar

La commanderie est ouverte à la visite les mois de juillet et d'août Le logis ne se visite pas, c'est une habitation privée

Les Templiers étaient déjà à Villemoison, lorsqu'un seigneur du pays, Guillaume de Donzy, par ses lettres datées du mois de novembre 1189, devant Saint-Jean d'Acre, « in expeditione de Acon », fit don à la maison de la chevalerie du Temple de Villeinouzon, de la moitié d'un bois, appelé le Bois de Gastine ou Wastine, « nemoris Gastine », dont l'autre moitié appartenait au seigneur de Saint-Venant.

Un autre seigneur, Gaudefroy de Saint-Verain donna, l'année suivante, aux frères du Temple de Villemioson, ses moulins, appelés les moulins de l'Evêque, à la charge de lui

rendre chaque année trois muids d'avoine et un muid de froncent. Gaudefroy, qui ensuite s'était croisé, fit remise, au moment de mourir en Terre-Sainte, d'une partie de cette rente aux Templiers, comme on le voit par des lettres de Hugues de Saint-Verain, son frère, de l'année 1190.

Maison du Temple ayant chapelle, sise dans le diocèse d'Auxerre « Villa Mozon », « Villa Muoçonis », et dont le Dictionnaire topographique de la Nièvre, indique le précepteur ou commandeur, en 1244, frère Gervais. Le procès nous fournit les noms de deux successeurs de Gervais, dont l'un Gautier Gontier, sergent, est dit avoir reçu en la maison vers 1281. Le dernier maître fut le chevalier du Temple, frère Guillaume de Lus « de Lurs », qui, de 1303 à 1307, procéda à diverses admissions dans l'Ordre, en la chapelle de Villemoison, le chapelain étant alors frère Etienne « de Santo Questo »; la dernière de ces réceptions aurait eu lieu au mois de juillet 1307.

Précepteurs de Villemoison:

en 1244, frère Gervais;

Vers 1281, frère Gautier Gontier, sergent;

Vers 1303-1307, frère Guillaume de Lus, chevalier.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les comminssions pontificales des diocèses de France. La plupart de ces informations sortent des archives départementales, de la bibliothèque nationale et des textes rédigés par Michelet sur le Procès des Templiers.

Maison du Temple de Villemoison



Chapelle de Villemoison - Sources: Jack Bocar

Les Templiers étaient déjà à Villemoison, lorsqu'un seigneur du pays, Guillaume de Donzy, par ses lettres datées du mois de novembre 1189, devant Saint-Jean d'Acre, « in expeditione de Acon », fit don à la maison de la chevalerie du Temple de Villeinouzou, de la moitié d'un bois, appelé le Bois de Gastine ou Wastine, « nemoris Gastine », dont l'autre moitié appartenait au seigneur de Saint-Venant.

Un autre seigneur, Gaudefroy de Saint-Verain donna, l'année suivante, aux frères du Temple de Villemoison, ses moulins, appelés les moulins de l'Evêque, à la charge de lui rendre chaque année trois muids d'avoine et un muid de froncent. Gaudefroy, qui ensuite s'était croisé, fit remise, au moment de mourir en Terre-Sainte, d'une partie de cette rente aux Templiers, comme on le voit par des lettres de Hugues de Saint-Verain, son frère, de l'année 1190.

A cette époque, la maison de Villemoison avait un Commandeur, frère Simon, et trois autres frères qui y résidaient, frère Gilbert, frère Gauthier de Corbie et frère Gaudefroy, le chef des celliers, « celerarius »; lesquels figurent comme témoins dans une charte de Hugues d'Arquian, de l'année 1190, par laquelle ce seigneur, voulant participer aux bienfaits spirituels de l'Ordre, abandonna, au profit du Commandeur et des frères du Temple de Villemoison, « Templi de Villamosu », tout ce qu'il possédait dans la ville

d'Escueili, à la charge de lui remettre tous les ans deux muids de froment et deux setiers de pois. Cette chartre est datée de Cosne, Conade, l'année où le roi Philippe partit pour Jérusalem (1190).

Quelques années après, un désaccord eut lieu entre les Templiers et l'abbé de Notre-Dame-des-hoches, « de Rupibus », au sujet de leurs possessions de Leray, « de Liernaio. » Ils finirent pourtant par s'arranger; et par une transaction de l'année 1192, l'abbé consentit à abandonner aux frères du Temple tout ce que son couvent possédait sur ce territoire, en renonçant pour l'avenir à n'y jamais rien acquérir. De leur côté, ces derniers lui cédèrent une terre qui avait appartenu à Gauthier d'Argenou, et qui confinait aux vignes que possédait l'abbaye des Roches à Escuili.

En 1240, le domaine de Villemoison s'accrut de la terre de Neusy, « terram de Neuse », que Hugues de Saint-Fargeau donna alors aux Templiers et qui se trouvait devant la porte de la maison de la commanderie. Hervé de Gien, de qui relevait cette terre, approuva cette donation et en consentit l'amortissement.

La commanderie, située à une demi-lieue de Cosne, sur le chemin de Saint-Père à Donzy, consistait, au siècle dernier, en une maison à usage de ferme, et une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, avec une centaine d'arpents de terre.

Elle possédait, comme nous l'avons dit, le Moulin de l'Evêque, les dîmes de Villemoison et de Neusy, et percevait des cens ou rentes en différents lieux, avec tous les droits de haute, moyenne et basse justice dans son fief et sur le village des Petites-Billottes.

Sources: les commanderies du Grand-Prieuré de France - Eugène Mannier - Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris)

Maison du Temple de Villemoison



Croix templière de Villemoison - Sources: Jack Bocar

La Commanderie de Villemoison est située dans une vallée riche en eau, à proximité des voies de Lyon à Orléans, de Besançon à Orléans et la route des pèlerins des régions de Mayence et Coblenze à Compostelle par Vézelay et Bourges passe par les collines Nord de Villemoison.

L'origine templière est attestée par différents textes des fonds S 5242 et S 5243 aux Archives Nationales. La fondation peut être située entre 1118 et 1150 où il est, fait pour la première fois mention de Villemoison en tant que Commanderie existante (Charte de la Maison du Temple de Saint-Bris par Gaufridus de Arsi, frère de l'abbé de Vézelay).

Elle reçut de nombreuses donations lors des 2^{ème} et 3^{ème} croisades:

En novembre 1189, devant Saint-Jean d'Acre, Guillaume de Donzy fait don de la moitié d'un bois appelé « bois Castine. »

En 1190, Geudefroy de Saint-Vérain donne aux frères ses moulins de Nesli appelés par la suite moulins de l'Evêque, à charge de lui verser chaque année une rente dont il fit remise en partie l'année suivante avant sa mort en Terre Sainte.

En 1190, Hugues d'Arquien donne aux frères du Temple tous les biens qu'il possède dans La ville d'Escuelli.

En 1192, l'abbé de Notre Dame des Roches (près de Myennes) leur donne ses possessions de Liernaio (Le Liernois).

En 1240, Hugues de Saint-Fargeau fit don aux Templiers de la Terre de Neuzy.

Après la dissolution de l'Ordre du Temple, la Commanderie fut remise par les autorités royales et pontificales à l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui, en 1310 s'installent à Rhodes et s'appellent désormais Chevaliers de Rhodes. Après le prise de l'île le 24 décembre 1524 par Soliman et diverses pérégrinations en Méditerranée, le 23 Mars 1530, l'Empereur Charles-Quint céda à l'Ordre comme fief souverain l'Archipel de Malte.

Les Chevaliers de Rhodes et de Malte poursuivirent à la Commanderie de Villemoison le rôle des Templiers (l'hébergement et soins des pèlerins de Compostelle et surveillance des routes). Ils marquèrent leur passage par l'implantation de portes et fenêtres Renaissance, en particulier sur la façade du « Logis des Chevaliers. » Les armes que l'on aperçoit su-dessus des fenêtres du dernier étage sont celles du Commandeur d'Ancienville (1528-1535).

Devant l'insuffisance de ses ressources, à la fin du 17ème siècle, elle fut réunie comme membre à la Commanderie du Saulce sur Escolives puis devint la possession des Evêques d'Auxerre.

Elle fut vendue comme bien d'église en 1794 lors de la Révolution Puis différentes propriétaires se succédèrent jusqu'en 1966 ou j'en fis l'acquisition.

Du groupe de bâtiments qui devait comprendre la Commanderie, il subsiste éléments de l'époque médiévale:

L'église classée monument historique;

La Grange aux Champarts;

Le Logis des Chevaliers.



Chapelle de Villemoison - Sources: Jack Bocar

De l'époque Templière, outre l'abside et sa fresque, persiste un puits intarissable, situé dans la prairie à l'Est dont la margelle est jointoyée au plomb, qui est à l'origine du ruisseau qui longe le Logis des Chevaliers et fournit l'eau de la mare dont le fonds est pavé.

Depuis la transformation en ferme et en particulier depuis l'époque révolutionnaire, des bâtiments, des hangars et constructions diverses furent ajoutés et ceux du XIIe siècle profondément remaniés: l'église fut transformée en grange et étables, l'abside en cellier, la Grange aux Champarts en remise, grenier et écuries, le Logis des Chevaliers en local d'habitation pour le fermier et les ouvriers agricoles, écuries, poulailler, porcherie et remises diverses.

Le premier travail de restauration, celui des toitures dont certaines, comme celle de l'église, étaient éventrées, fut confié à des entreprises. Il s'agissait là de réparations urgentes en particulier pour la toiture du Logis du Commandeur qui était supportée par une magnifique charpente en nef fort rare, en châtaignier et pour celle de l'abside de l'église sur la voûte de laquelle on pouvait apercevoir, à travers les toiles d'araignées, une fresque du XIIème siècle représentant un Christ en Majesté et les quatre Evangélistes. L'abside, transformée en cellier avec fûts et bouteilles, était séparée du reste de l'église par un gros mur et la fenêtre romane la plus importante avait été bouchée. Il en était de même des deux fenêtres remaniées du Logis des Chevaliers.

La reste du travail fut effectué par l'équipe que j'avais constituée. Il fallait d'abord abattre les hangars et bâtiments agricoles construits devant l'église, entre l'église et le Logis des Chevaliers et entre la façade Nord du Logis des Chevaliers et le ruisseau qui traverse la

Commanderie.

Les premières constructions masquaient le portail roman qui était complètement prie dans la maçonnerie et dut être dégagé avec le plus grand soin, les colonnes et les chapiteaux étant intacte.

Le deuxième hangar, construit en bois, briques et ciment, cachait une porte Renaissance dont les anges avaient été martelés et la moitié Nord de l'abside.



Grange de Villemoison - Sources: Jack Bocar

Le gros problème était celui de l'église. La toiture et la charpente furent complètement refaites. Il s'agissait par ailleurs de faire disparaître, pierre par pierre, les trois murs de séparation des écuries et de la grange: le premier masquait les colonnes et les chapiteaux de l'abside et dans les autres on allait retrouver, cassées ou martelées des pierres tombales et des sculptures. Les trois fenêtres romanes de l'abside furent dégagées, ce qui permit de mettre en évidence des fresques jusqu'alors inconnues, contemporaines de celles de la voûte.

Par la suite, des vitraux furent mis en place sur ces quatre fenêtres par Monsieur Makaraviez, maître verrier. Les portes de la grange furent enlevées et l'ouverture pratiquée sur la façade Nord de l'église fut bouchée soigneusement en respectant l'ordonnance des lits de pierres superposés.

En 1968 et 1969, des fouilles méthodiques effectuées sous la direction du Professeur Pésez de la Sorbonne permirent de découvrir à 75 cm du sol, un premier squelette incomplet, sectionné au niveau du bassin, dont les os étaient disposés de façon

aberrante à plusieurs niveaux: une boucle de ceinture en bronze fut découverte entre les fémurs ainsi que quelques clous. Au-dessus des os, on a trouvé un morceau de pierre tombale portant une croix pattée dans un angle et deux inscriptions débutant par: « ci-git » et se terminant par « Ave Maria »: on est donc tenté de penser à un dignitaire de l'Ordre de Malte dont la tombe aurait été visitée.

Les archéologues mirent à jour, 25 cm plus bas, un squelette intact de grande taille (1,94 m), orienté Est-Ouest, les bras croisés sur la poitrine, autour du corps, une demi-douzaine de gros clous porteurs de morceaux de bois furent découverts.

Un autre squelette plus petit (1,87 m) se trouvait à droite, sur le même plan, également intact. Le caractère plus dépouillé des sépultures qui n'ont pas été visitées et la datation au carbone 14 permettent de considérer qu'il s'agit de deux Commandeurs de l'Ordre des Templiers.

Ces deux squelettes furent par la suite déposés sur des liteaux de bois, dans la position où ils ont été découverts, dans une sépulture imperméable aux variations de la nappe phréatique: leur bon état de conservation a été contrôlé en 1982.

La façade du Logis des Chevaliers était en partie enfouie sous une butte de terre et un escalier qui accédait à une porte-fenêtre garnie de volets métalliques résultant de la transformation d'une fenêtre Renaissance qui avait été agrandie, les meneaux sciés et qui, en guise d'appui, avait deux bases de colonne retournées. Cette mutilation fut supprimée, l'appui antérieur de la façade reconstitué et remonté à sa place primitive, les bases de colonne récupérées et les meneaux reconstruits ainsi que ceux de l'autre fenêtre du premier étage qui étaient dans le même état.



Villemoison Tombe d'un Templiers - Sources: Jack Bocar

Ce travail permit de rétablir dans son intégralité la totalité de la façade, à la fois la souche Romane des Templiers et la transformation Renaissance par les Chevaliers de Malte.

L'intérieur du Logis des Chevaliers avait été transformé en local d'habitation, au rez-de-chaussée pour le fermier, et au premier étage pour le propriétaire qui y accédait par l'escalier extérieur et la porte-fenêtre de la façade. Le logement du fermier comprenait trois pièces séparées entre elles par des cloisons peu épaisses et d'un local qui servait de laiterie et de débarras par un gros mur porteur. Les fenêtres Romanes et Renaissance (qui avaient conservé leurs meneaux) avaient donc été murées pour que les pièces deviennent habitables. Par ailleurs, à l'extérieur, la butte de terre et l'escalier arrivaient à 1 mètre environ au-dessus du niveau actuel. Nous avons abattu les cloisons ainsi que le gros mur de séparation qui a été remplacé par une poutre destinée à supporter l'étage supérieur. Les fenêtres ont été dégagées et nous avons eu l'heureuse surprise, en enlevant les couches de plâtre qui recouvraient les pierres; de pouvoir découvrir à gauche de la cheminée un très grand portail ogival ouvrant en direction de la chapelle.

Le niveau dû sol-intérieur a été abaissé de 40 cm environ et les carrelages et

revêtements divers remplacés par des dalles. Des fouilles effectuées en 1969 par l'équipe des archéologues avaient permis de trouver quatre niveaux d'occupation des sols depuis la construction du Logis, mais à l'époque, on ne connaissait pas l'existence du portail. Le premier niveau se trouvait près d'un mètre au dessous du niveau actuel, ce qui correspond à l'aspect du portail et à la hauteur des premières. fenêtres romanes. Les niveaux des sols avaient été remontés en fonction de l'élévation de celui de la nappe phréatique. La grande salle ainsi reconstituée a une surface de 80 m² environ.

Le premier étage était divisé en plusieurs pièces d'habitation. Les cloisons ont été enlevées. Sous une couche de peinture écaillée, on peut apercevoir des fresques sur la voûte des petites fenêtres médianes. Des menuiseries en bois avec grande vitrages ont été installées sur les fenêtres à meneaux reconstituées. Il en est de même au dernier étage.

Dans la tour existe un magnifique escalier à vis en pierre qui relie les étages. Le dallage du rez-de-chaussée et la première marche ont été refaits.

Le bâtiment perpendiculaire qui comprenait des écuries, porcheries, poulailler et grenier a été transformé en local d'habitation.

Sources: Etude faite par le Docteur Guy GARNAULT, propriétaire de la commanderie.